

CABINET DES ADJOINTS

Madame Nathalie PERRIN-GILBERT
Maire du 1^{er} arrondissement

Objet : Question écrite au Maire de Lyon – Galerie des Terreaux

Madame la Maire,

Par délibération du 12 septembre 2018, le Conseil du 1er arrondissement de Lyon a formulé, suite à la saisine du Conseil territorial du 1er arrondissement, une question écrite au Maire de Lyon, au sujet de l'état d'avancement du projet portant sur la galerie des Terreaux.

Comme vous le savez, la galerie des Terreaux est un ensemble immobilier, d'environ 1200 m², constitué de locaux à destination commerciale situés le long d'un passage. Cet ensemble immobilier, réparti sur plusieurs copropriétés est situé dans l'îlot délimité par la place des Terreaux, la rue d'Algérie, la rue Lanterne et la rue Constantine.

Dans le cadre du projet cœur Presqu'île, la Ville et la Métropole de Lyon souhaitent poursuivre la redynamisation du secteur Terreaux - Bas des pentes, notamment sur le plan commercial. Le secteur Bas des Pentes constitue un territoire économique peu puissant, dans un environnement concurrentiel dense. A cet égard, l'ensemble immobilier de la galerie des Terreaux constitue un potentiel à valoriser au cœur de ce dispositif.

La Ville de Lyon a engagé une réflexion en vue d'une reconversion de la galerie, contrainte par les investissements nécessaires et la situation foncière du bien.

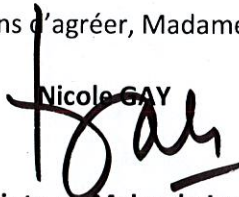
En effet, la Ville ne dispose pas de la propriété complète de cet espace. Celle-ci est copropriétaire, au sein de 8 copropriétés différentes :

- de 8 lots privatifs de part et d'autre du passage central,
- de 7 lots privatifs correspondant à des segments du passage, acquis avec des conditions d'usage.

Sur les 3 segments restants du passage central, la Ville ne dispose que de droits d'usage exclusifs sur des parties communes de 3 copropriétés. Ainsi à ce jour, l'élaboration d'un projet est conditionnée par l'obtention d'accords préalables avec les copropriétés concernées.

La Ville étudie donc actuellement les possibilités techniques, juridiques et financières permettant de faire émerger un projet qualitatif de reconversion de la galerie des Terreaux participant de cette action volontariste en faveur de l'attractivité et du dynamisme commercial du secteur. Lorsque les conditions seront réunies, la ville lancera un appel à projet en vue de recueillir des propositions d'opérateurs.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Nicole GAY


Adjointe au Maire de Lyon
Déléguée à la Préservation et développement
Du patrimoine immobilier - PCET

Jérôme MALESKI


Adjoint au Maire de Lyon
Délégué à la Démocratie locale
Et à la Participation citoyenne

Copie :

Michel LE FAOU, Adjoint au Maire de Lyon et Vice-Président de la Métropole de Lyon

Anne JESTIN, Directrice Générale Adjointe Urbanisme, Immobilier et Travaux, Ville de Lyon

